

AERBETON

ADJUVANT ENTRAÎNEUR D'AIR POUR BÉTON ANTI-GEL ET DURABLE

Améliore la pompabilité du mélange



DRACO

LIGNE
BÉTON

ADJUVANTS
ENTRAÎNEURS D'AIR
POUR BÉTON



AERBETON est un entraîneur de micro-bulles d'air pour bétons devant résister aux cycles de gel/dégel. Il augmente la durabilité du béton, améliore son aspect, sa maniabilité, réduit la ségrégation, l'affleurement d'eau et la perméabilité. L'action plastifiante d'AERBETON est utile en cas d'utilisation d'agrégats concassés ou de sables pauvres en fines, et pour tous les bétons dont le mélange s'avère maigre.

AVANTAGES

AERBETON est un entraîneur d'air pour béton. Les caractéristiques spécifiques du produit sont les suivantes :

- ✓ Augmente la cohésion du mélange et sa plasticité ;
- ✓ Réduit le rapport E/C ;
- ✓ Améliore la pompabilité ;
- ✓ Réduit la ségrégation, le retrait plastique et l'affleurement de l'eau ;
- ✓ Améliore la durabilité, offre une résistance supérieure aux cycles de gel et dégel.



DOMAINES D'APPLICATION

AERBETON est notamment conseillé pour les applications suivantes :

- ✓ béton prêt à l'emploi, pompé, dans les chaussées routières, aéroportuaires, les ponts, les canaux ;
- ✓ béton préparé à partir d'agrégats légers ;
- ✓ bétons durables destinés à la réalisation de structures devant résister aux cycles de gel et de dégel, conformes aux normes EN 206-1 et UNI 11104 (classes d'exposition XF2 - XF3 - XF4).
- ✓ L'action plastifiante d'AERBETON est très utile en cas d'utilisation d'agrégats concassés ou de sable pauvre en fractions fines, et quoi qu'il en soit dans tous les bétons pour lesquels le mélange s'avère maigre.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Incorporer **AERBETON** en raison de 0,05 à 0,15 % du poids du ciment, c'est-à-dire de 50 g à 150 g tous les 100 kg de ciment. **AERBETON** entraîne à l'intérieur du béton un pourcentage de micro-bulles d'air variable de 2 à 6 %. Cette variation dépend du type et de la quantité d'agrégats fins, de la classe et de la typologie de ciment, du rapport E/C et de l'éventuelle utilisation de produits ultra-fins (cendres volantes, pouzzolane, etc.) ainsi que de la température. **AERBETON** est un liquide prêt à l'emploi, à introduire dans la bétonnière avec l'eau de gâchage. **REMARQUE** : pour définir le dosage d'AERBETON nécessaire afin d'obtenir le volume d'air requis, il est conseillé d'exécuter des tests préalables au niveau du système de bétonnage, en utilisant les mêmes matériaux (ciment, agrégats, etc.) qui seront ensuite employés pour la réalisation de la structure. L'incorporation de microbulles au mélange entraîne une diminution des résistances mécaniques d'environ 20 %, il est donc nécessaire de tenir compte de ce paramètre en fonction de la résistance Rck de projet. En cas de production de bétons résistants aux cycles de gel et dégel, il est conseillé d'utiliser également un adjuvant superplastifiant de la ligne DRACRIL ou FLUIPAV.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

AERBETON est disponible en :

- jerricanes de 5-10-20 kg
- barils de 200 kg
- petite citernes de 1 000 kg.

Chaque emballage est dûment étiqueté et porte le code de production (lot) qui identifie l'usine et la période de production. Dans son emballage original correctement conservé en lieu sec, le produit maintient ses caractéristiques pendant un an. Sensible au gel.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

ASPECT	liquide
COULEUR	ambrée
MASSE VOLUMIQUE - UNI EN ISO 758	environ 1,02 ± 0,02 kg/l à +20°C
CLASSIFICATION - UNI EN 934-2	adjuvant entraîneur d'air pour béton (T5)
TENEUR EN CHLORURE SOLUBLE DANS L'EAU - EN 480-10	max. 0,1 % en masse
TENEUR EN ALCALIS (équivalent Na ₂ O) - EN 480-12	max. 0,5 % en masse
DOSAGE	de 50 à 150 g pour 100 kg de ciment
POSITION TARIFAIRE	3824/40/00
CONSERVATION	12 mois

PRÉCAUTIONS

Il est conseillé de porter des gants et des lunettes de protection, et d'adopter les précautions d'usage pour la manipulation et l'utilisation de produits chimiques. Pour de plus amples informations, consulter la fiche de sécurité.

Mentions légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente fiche, Draco Italiana S.p.A. adopte les paramètres indiqués dans cette dernière, accompagnés des normes de référence correspondantes.

Le client est tenu de vérifier que la présente fiche et les valeurs y étant indiquées sont valides pour le lot de produit le concernant et qu'elles ne sont pas obsolètes et remplacées par des éditions plus récentes. En cas de doute, il est possible de vérifier la correspondance entre la fiche et celle en vigueur au moment de la signature du contrat de vente présente sur le site www.draco-edilizia.it et/ou en contactant le bureau technique. Tout conseil éventuel fourni par notre personnel de façon verbale ou écrite, à la demande du client et relatif à l'utilisation des produits ne constitue en aucun cas une obligation accessoire du contrat de vente ni ne peut représenter une prestation contractuelle. Nos conseils sont basés sur notre expérience et se limitent à l'état actuel de nos connaissances pratiques et/ou scientifiques. Ils ne sont par conséquent absolument pas contraignants pour le client ou l'applicateur. Le client est notamment tenu de tester nos produits afin de vérifier leur aptitude par rapport à la typologie d'application et d'utilisation prévue, et demeure le seul et unique responsable des choix opérés.